



COMMUNE DE BELGEARD  
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2025

\*\*\*\*\*

**PROCÈS-VERBAL DE REUNION**

|                         |    |   |
|-------------------------|----|---|
| Conseillers en exercice | 14 | L'an deux mil vingt-cinq, le 10 décembre 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BELGEARD, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre LELIEVRE, maire. |
| Conseillers présents    | 10 |   |
| Quorum                  | 8  |   |
| Affiché le :            |    |   |

Etaient présents : BEAUDOIN Fabienne, PROVOST Audrey, BOUDONNET Fabrice, BEAUDET Julie, POULEYN Gilbert, FROMENTIN Jérôme, LELIEVRE Jean-Pierre, THOMAS Alain, SZCZESNY Ludovic, Gaëlle HAMOND.

Absents excusés : GOUGEON Sandrine, CAILLEAU Ludovic.

Absents : GUIHERY Jérôme, BROCHARD Bernard.

Secrétaire de séance : POULEYN Gilbert

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal du 5 novembre 2025 n'amène aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Travaux assainissement : compte-rendu réunion du 24/11/2025
- 2) Assainissement : fixation tarifs 2026 et taux « redevance performance des systèmes d'assainissement collectif » reversé à l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- 3) TEM : adhésion groupement d'achat
- 4) Tarifs location salle 2026
- 5) Travaux intérieur église
- 6) Avancement végétalisation cour et point économie d'énergie bâtiments
- 7) Lotissement communal. Estimation des travaux viabilisation
- 8) Achat foncier route de Jublains
- 9) Décision modificative : budget annexe assainissement
- 10) Colis et goûter des aînés
- 11) Questions diverses



## **PROCÈS-VERBAL DE REUNION**

### 1) Travaux assainissement : compte-rendu réunion du 24/11/2025

Monsieur le Maire et Monsieur POULEYN font un compte-rendu des principales décisions prises lors de la réunion du 24 novembre dernier tenue avec le responsable de la maîtrise d'ouvrage SOGETI, Monsieur SABLÉ Simon, et le Département représenté par Monsieur MONNÉ Vincent. L'objet de cette rencontre était de préciser les conditions de réalisation de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de réaménagement de notre système d'assainissement collectif. Pour disposer du résultat de l'appel d'offres avant les prochaines élections municipales, les actions à mener d'ici la fin d'année sont les suivantes :

- Lancement de la consultation diagnostic amiante / HAP (hydrocarbures lourds)
- Préparation des pièces de la consultation des entreprises
- Validation des pièces par commune et SATESE : décembre 2025
- Lancement de l'appel d'offres début janvier (6 semaines de consultation)
- Retour des offres mi-février
- Choix de l'offre début mars

La demande de subvention DETR est également à déposer avant le 27 décembre. Dans le contexte politique et budgétaire actuel, des incertitudes persistent sur les subventions qui seront attribuées pour ce projet. Une rencontre en sous-préfecture est planifiée pour discuter de ce projet.

### 2) Assainissement : fixation tarifs 2026 et taux « redevance performance des systèmes d'assainissement collectif » reversé à l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Les tarifs sont révisés comme suit :

|                                    | Tarifs TTC 2025 | Tarifs TTC 2026 |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Abonnement                         | 30.90 €         | 31.0 €          |
| Consommation (par m <sup>3</sup> ) | 1.35 €          | 1.40 €          |

Pour un foyer connecté au réseau collectif cela représente une augmentation annuelle d'environ 6 € (3.0%) pour la part communale. Le Conseil Municipal estime que cet effort est approprié à notre situation où il faudra financer la mise à niveau de notre réseau pour les années futures.

La commune de Belgeard fonctionne sur un équipement dimensionné pour 191 équivalent-habitant avec une estimation de 437 habitants actuellement raccordés sur l'assainissement collectif. La charge en DCO retenue par l'Agence de l'eau est de 59 mg O<sub>2</sub> par millilitre pour notre station par lagunage, ce qui est une performance médiocre. En conséquence, le Conseil Municipal valide le taux de contrevaieur de redevance de 0.30 % due pour la performance des réseaux d'assainissement.



## PROCÈS-VERBAL DE REUNION

### 3) TEM : adhésion groupement d'achat

Nous avons intégré le groupement d'achat d'électricité proposé par Territoire Énergie Mayenne depuis 2016 pour la salle des fêtes (tarif jaune + 36 KVA). Pour les communes actuellement au tarif réglementé EDF, le tarif réglementé va évoluer au 31 décembre 2025 et ne sera plus indexé de la même manière. Ce tarif sera indexé sur les prix de marché et non pas sur l'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique) comme c'est le cas actuellement. Cela va impacter la stabilité du tarif. Il est proposé aux petites communes d'accéder au groupement d'achat proposé par le TEM à compter du 01/01/2028 sur l'ensemble des sites. Cette délibération doit être prononcée avant le 30 décembre 2025. En conséquence, le Conseil valide à l'unanimité l'adhésion à ce groupement pour 2028.

### 4) Tarifs location salle 2026

Madame DOUHET fait un bilan économique des locations de la salles des fêtes et de l'Orée du Bois. Le total des locations se montent à 11 431 € pour l'année 2025 en progression de 18% par rapport à l'année 2024. Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs actuels pour l'année 2026. Pour rappel des prix en € :

| Prestations à compter du 01/01/2026            | PERIODE ETE      |     | PERIODE HIVER    |     |
|--|------------------|-----|------------------|-----|
|  | (01/05 au 30/09) |     | (01/10 au 30/04) |     |
| SALLE DES FETES (170 pers max)                 | CM               | HC  | CM               | HC  |
| Salle + cuisine (journée)                      | 150              | 240 | 190              | 280 |
| Salle + cuisine + vaisselle (journée)          | 180              | 290 | 220              | 330 |
| Salle + cuisine (forfait week end)             | 220              | 340 | 280              | 400 |
| Salle + cuisine + vaisselle (forfait week end) | 260              | 410 | 320              | 470 |
| CAUTION MÉNAGE                                 | 200              | 200 | 200              | 200 |
| SALLE L'ORÉE DU BOIS (50 pers max)             | CM               | HC  | CM               | HC  |
| Journée  | 100              | 150 | 120              | 190 |
| Forfait week end                               | 140              | 210 | 180              | 280 |
| CAUTION MÉNAGE                                 | 100              | 100 | 100              | 100 |

Néanmoins, pour s'adapter aux difficultés rencontrées, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité :

- Fixation d'un tarif de ménage à **50 €/heure** en cas d'intervention nécessaire
- Proposition à faire pour rachat du réfrigérateur à la salle l'Orée du Bois actuellement propriété de Restoria de façon à reprendre la main sur la gestion de cet équipement.



## PROCÈS-VERBAL DE REUNION

### 5) Travaux intérieur église

Monsieur le Maire détaille le devis n° 713 reçu par la Société LENAIN pour un montant de 10 838,08 € TTC pour la réfection de fuites sur le plafond de l'église. Une partie importante du coût de cette intervention est dû à l'obligation d'intervenir en hauteur avec une nacelle sécurisée. Le Conseil Municipal prend acte de cette proposition et décide de poursuivre les consultations et de rechercher des subventions possibles, notamment auprès de la Région, afin de baisser le reste à charge pour la municipalité. La discussion a porté aussi sur l'opportunité d'utiliser cet édifice pour des manifestations festives qui pourraient contribuer à en financer l'entretien. La piste du mécénat est également à creuser.

### 6) Avancement végétalisation cour et point économie d'énergie bâtiments

Le projet continue à avancer. Madame PROVOST détaille le programme pour la plantation des arbres et arbustes dans la cour de l'école.

Un suivi de consommation fait par Monsieur WESTON sur la consommation électrique des radiateurs du préfabriqué de l'école montre des consommations anormalement élevées en période d'absence des enfants (samedi, dimanche) sur fin novembre. Le programmeur hebdomadaire est à reprogrammer en tenant compte de la fréquentation du bâtiment et des températures de consigne. Ce travail a été fait en décembre. Une information est à faire auprès de l'équipe enseignante.

### 7) Lotissement communal. Estimation des travaux viabilisation

Après discussion entre le maître d'œuvre et la municipalité, l'option évoquée de viabiliser le lotissement par parties est abandonnée. Il est économiquement plus judicieux de viabiliser la totalité du lot plutôt que par moitié. Le maître d'œuvre, Monsieur MAILLARD, doit établir une nouvelle estimation des travaux de viabilisation.

### 8) Achat foncier route de Jublains

Monsieur le maire informe le conseil municipal la proposition d'achat faite à Mesdames RAISON Anne et Angèle, pour la parcelle située route de Jublains cadastrée B 858 d'une superficie de 4 948 m<sup>2</sup>, a été acceptée.

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour l'achat de cette parcelle au prix de 3000 €, acte notarié en main, en accord avec les propriétaires. Cette transaction, gérée par Maître CADET permettra de faire les travaux nécessaires pour viabiliser la parcelle et résoudre les problèmes récurrents d'écoulement d'eau visibles lors de fortes précipitations.



## **PROCÈS-VERBAL DE REUNION**

### 9) Décision modificative : budget annexe assainissement

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la décision modificative d'un montant de 150 € pour provisions pour compte de charges (crédits insuffisants) entre les DF 6817 – dépréciations pour compte de charge et DF 604 - achat fournitures. Le compte prévu au budget prévisionnel était de 262 € pour une dépense réelle de 404.48 €.

### 10) Colis et goûter des aînés

Cette année, l'opération concerne 12 couples et 18 personnes seules soit 30 colis. Le coût estimatif est de 20 € pour un colis simple et de 30 € pour un colis double. Madame BEAUDOUIN déterminera le meilleur prestataire pour assurer la confection de ceux-ci. La distribution est fixée le 20 décembre.

### 11) Questions diverses

- La date du goûter des aînés est fixée au 07 février. Un encart sera placé dans le colis.
- Le contrôle des équipements sportifs (sauf panier de basket de l'école) a été fait. Les corrections mineures demandées seront prises en charges par notre employé municipal.
- Une intervention sur le défibrillateur est planifiée par la société SCHILLER
- Le bulletin municipal est édité, prêt pour la distribution

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30

Le secrétaire,  
Gilbert POULEYN

Le maire,  
Jean-Pierre LELIEVRE



